



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 22 JANVIER 2019**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice
Élèves : Amaya Sealy-Lepage (EMSB)
Xhunaxhi Otero (CSDM)
Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Julie St-Pierre
Theodora Stathopoulos
Parents : Joe Cacchione, parent CSDM
Geneviève Courcy, parent CSDM, présidente
Geneviève Dodin, parent CSDM
Alyssa Kuzmarov, parent EMSB
Fabien Welp-Barr, substitut EMSB et membre de la communauté
Guillaume Lonergan, substitut CSDM
Autres : Lise Leblanc, représentante du service de garde
Jacques Archambault, personnel contractuel non représentant officiel

Étaient excusés :

Despina Michakis, dir. adj. EMSB p.i. Sheena Bassani, parent EMSB
Simon Laroche, parent CSDM Taowa Munene-Tardif, élève EMSB
Zhivka Angelova, parent CSDM Nicolas Lavoie, membre de la communauté

1. Présences et vérification du quorum par la direction

À 18h37 la présidente constate qu'il y a quorum et ouvre la rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Julie St-Pierre. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du PV de la séance du 12 décembre 2018

On demande la correction de la commission scolaire d'appartenance d'une élève. Le PV tel que modifié est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Amaya Sealy-Lepage. Pas d'opposition, adopté

4. Suivis à la liste d'actions du 12 décembre 2018

Voir Annexe A.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion.

Jacques Archambault est invité à présenter les chiffres qui lui étaient demandés à la dernière rencontre : pour l'année 2018/2019, ce sont 3 équipes de basket (environ 30 jeunes), 1 équipe de soccer intérieur (environ 15 jeunes), 1 équipe de flag football, 3 équipes de soccer extérieur, 1 équipe de volley-ball, et plusieurs élèves en badminton. On ignore toujours le nombre total d'élèves concernés. Il souligne que ces chiffres ne sont pas fixes d'une année sur l'autre, tout dépend toujours de ce que les jeunes veulent faire en début d'année. En 2017/2018, le budget total s'est élevé à près de 25,000\$, mais c'était une année exceptionnelle où la EMSB a financé une bonne partie de renouvellements d'équipements (uniformes, tableau de points, ballons, etc.) Il explique que la direction lui a spécifié que les équipes seront coupées en 2019/2020 si rien n'est fait pour trouver du financement et que des frais ne leur sont pas facturés. Les élèves devront par ailleurs payer 20\$ pour l'année, des aménagements pouvant être trouvés pour ceux pour qui cette somme serait trop importante.

Jacques Archambault souhaite que l'OPP se charge de trouver du financement. Un parent lui fait remarquer que l'OPP n'est composé que de très peu de parents, généralement seulement au primaire, qui prennent de leur propre temps pour monter des projets pour l'ensemble de l'école, et qu'en l'occurrence il serait injuste de leur demander de faire ce travail compte tenu que les équipes sportives ne sont ouvertes qu'au secondaire. Il souligne que l'OPP peut toujours aider ou encadrer des projets, mais qu'il faudrait avant tout impliquer les élèves concernés et leurs parents. Un membre du CÉ suggère de contacter les équipementiers chez qui ont été achetés les équipements l'an dernier ; une autre avenue seraient les restaurants du coin où vont manger de nombreux jeunes à midi. Jacques fera un suivi sur l'avancement au prochain CÉ.

6. Affaires courantes de l'école

6.a. Sorties éducatives

Présentation des sorties ou activités suivantes :

- 4^e année CSDM : Planétarium le 19 mars 2019 (0\$ ou 6,25\$ / élève, à valider*)
- 4^e année CSDM : CEPsum le 11 février 2019 (0\$ ou 21\$ / élève, à valider*)
- 5^e année CSDM : Centre des sciences le 8 avril 2019 (0\$ / élève mais 1180\$ en tout)
- Primaire & secondaire, CSDM & EMSB : concert à la Maison symphonique le 3 mai – possiblement libération toute la journée (0\$ / élève)
- 3^e année CSDM & EMSB : atelier sur l'intimidation par le Shriner's le 5 février 2019 (0\$ / élève)
- 2^e année CSDM & EMSB : atelier avec des agents de police du Poste 38 le 27 février 2019 (0\$ / élève)

*Les enseignants n'ont pas encore arrêté leur choix, qui dépendra en partie de l'allocation d'une aide ministérielle qui pourrait réduire le prix ou non.

Ces activités sont proposées par Lise Leblanc, secondé par Joe Cacchione. Pas d'opposition, adoptées.

6.b. Budget d'école

La direction le dépose et demande, comme à la séance précédente, qu'on lui fasse parvenir des questions s'il y a lieu d'ici la prochaine séance. Il n'y avait pas de questions sur la dernière version

6.c. Portrait des ressources EMSB

En l'absence du document, ce point est reporté.

La direction spécifie néanmoins que plusieurs ressources (enseignantes et non-enseignantes) viennent de s'ajouter à tous les niveaux, car les budgets ne sont débloqués qu'en cours d'année. Une enseignante souligne que la bonification des ressources est une réclamation de longue date au volet EMSB et demande que soient remis en place des principes de partenariat avec le volet CSDM, comme il était fait autrefois (cours de FLS pour les élèves EMSB ou ALS pour les élèves CSDM). La direction se désole elle aussi de cette disparition, mais insiste sur le fait que ces partenariats ne sont plus autorisés par le syndicat, qui refuse désormais toutes demandes de dérogation.

Un parent s'offusque de cette mainmise purement administrative, qui ne va pas dans le sens de l'intérêt des élèves.

6.d. Validation d'allocations ministérielles CSDM et EMSB

La direction précise que les documents devraient être de format identique pour les deux volets, mais que pour une raison obscure, le ministère de l'Éducation n'a pas été en mesure de produire le document au format voulu pour le volet CSDM, et la CSDM n'a pas été en mesure d'y insérer toutes les données de l'école. Les deux ordres d'enseignement et les deux numéros d'école (primaire et secondaire CSDM) semblent avoir complexifié la tâche. Il y manque donc des informations. Elle enverra, dès qu'elle la recevra, une version mise à jour indiquant non seulement les montants, mais aussi les pourcentages de tâche et le type de profils engagés.

Globalement, ce sont 126,397\$ qui ont été reçus au volet EMSB, et 434,028\$ qui ont été reçus au volet CSDM. Toutes ces sommes sont calculées en fonction du nombre d'étudiants et du type de clientèle ; elles ont été dépensées en totalité en diverses mesures d'aide. La validation est proposée par Fabien Welp-Barr, secondé par Lise Leblanc. Pas d'opposition, adopté.

6.e. Prématernelles

Un parent rappelle que l'école changera d'indice de défavorisation en septembre 2019, pour revenir au précédent. Or c'était la situation inverse qui avait eu comme conséquence, il y a 2 ans, la décision d'abolir les 2 groupes de prématernelle au volet CSDM. Même s'il s'agissait de la meilleure décision possible alors, évitant ainsi de devoir renvoyer 80 élèves dans leur école de quartier, le CÉ avait été mis devant le fait accompli. Il estime donc qu'il serait opportun que le CÉ se prononce sur sa volonté de rouvrir ces deux groupes à la lumière du changement « marche arrière » qui s'annonce.

La présidente note qu'ouvrir la prématernelle pour septembre 2019 est irréaliste car les inscriptions dans les écoles de quartier se terminent ces jours-ci, et que les groupes seront donc constitués dans les semaines qui viennent. Un parent souligne toutefois que le mandat éducatif de FACE s'est toujours étalé de la prématernelle jusqu'à la 5^e secondaire, et que cette résolution est donc tout à fait à propos. En outre, la volonté politique du nouveau gouvernement est de généraliser l'offre de prématernelles : cela démontrerait l'importance que nous accordons à l'accessibilité à un programme enrichi pour les enfants issus de milieux défavorisés.

La direction ignore encore quels seront les impacts exacts du retour à l'indice de défavorisation précédent, notamment à la lumière de rumeurs de mesures d'atténuation qui circulaient avant les Fêtes : dès que les données pratiques seront connues, l'équipe-école évaluera ces impacts. Toutefois, ajouter deux groupes dans le cadre de notre demande de délocalisation, déjà complexe à cause de la taille de l'école, pourrait alourdir le milieu avant son déménagement. Elle suggère donc que la question puisse être réévaluée plus tard dans l'année. On attend aussi de savoir si les

ressources vont pouvoir rester les mêmes comme semble le laisser entendre le MEES.

Résolution 20190122-001

Les membres du Conseil d'établissement proposent qu'une fois les impacts du changement d'indice de défavorisation évalués, l'école FACE réintroduise, dans la mesure du possible, les deux groupes de prématernelle au volet CSDM, et ce, dans les meilleurs délais.

Proposée par Geneviève Dodin, secondé par Guillaume Lonergan. Adopté à l'unanimité.

6.f. Semaine d'examens EMSB

La direction explique que dans les écoles EMSB, tous les élèves du secondaire sont soumis à une semaine intensive d'examens au mois de février, lors de laquelle ils sont normalement dispensés de cours. Cette levée de cours aura lieu pour la première fois cette année à FACE en raison de la succession des épreuves et des plages requises pour étudier : les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire seront dispensés de cours pour toute la semaine, mais pourront rester à l'école (bibliothèque) pour étudier. Les élèves de 1^e et 2^e secondaire feront par contre leur examen en matinée, et suivront leurs cours habituels en après-midi. La direction précise que cette mesure est justifiée compte tenu du nombre d'examens que les jeunes ont à faire dans la semaine et qu'il est essentiel de leur donner des conditions optimales de passation des épreuves. Cette planification est proposée par Amaya Sealy-Lepage, secondée par Lise Leblanc. Pas d'opposition, adoptée.

Une enseignante s'inquiète que cette planification, annoncée tout récemment seulement, rend extrêmement difficile la préparation des festivals et concerts du printemps, ainsi que des évaluations des élèves pour la fin de 2^e session.

6.g. Projet éducatif : Analyse de situation

La soirée d'information aux parents a été convoquée pour le lundi 28 janvier 2019 : à ce jour, environ 70 inscriptions.

La direction rappelle la différence entre le projet Beaux-Arts (l'ADN de notre école) et le projet éducatif (la couleur que sa communauté souhaite lui donner). Ce dernier est une obligation légale à laquelle toutes les écoles doivent se soumettre : par leur projet éducatif, elles annoncent comment elles permettront à leur Commission scolaire d'atteindre les objectifs de son Plan d'engagement vers la Réussite. Celui-ci s'articule autour de 4 axes :

- 1- Appliquer les pratiques pédagogiques efficaces
- 2- Construire un lien significatif avec les familles
- 3- Intégrer les nouvelles technologies à la vie scolaire
- 4- Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire

En 2016/2017, la communauté FACE a été invitée à dresser le portrait du finissant de FACE. En 2017/2018, chacun a répondu à un sondage (612 parents, 603 élèves, préparé par Tell Them From Me, une firme externe), qui a permis de dégager des tendances et des perceptions, à juxtaposer aux faits et chiffres existants pour définir des enjeux. En 2018/2019, la communauté est donc invitée à prioriser les enjeux sur lesquels l'école doit se concentrer.

La présidente demande pourquoi aucun parent ni élève ne siège sur le Comité Projet éducatif de l'école alors que c'est ce qui est indiqué dans le document du MEES, la direction rappelle que les membres de ce comité, composé actuellement d'enseignants, ne se sont à ce jour rencontrés qu'une seule fois ; les élèves du secondaire seront rencontrés le 23 janvier ; les parents le 28

janvier. Elle souligne que malgré les inquiétudes et les rumeurs qui courent actuellement, à cette étape, il n'y a pas de lien à faire entre le projet éducatif et le projet Beaux-Arts : la priorité actuelle est de définir comment mieux servir les élèves en difficulté.

Une enseignante rétorque qu'au contraire, les deux ne sauraient être séparés : les moyens mis en œuvre pour réaliser l'un auront forcément un impact sur les conditions de réalisation de l'autre. Elle ajoute que l'école se doit de servir TOUS les élèves, ce en quoi elle est rejointe par une autre enseignante qui se désole qu'on semble vouloir se concentrer sur une minorité d'élèves sans égards à la majorité qui réussit bien. Cela revient à faire fi de la courbe de distribution normale qui suit tout apprentissage – une minorité *en-dessous* de la moyenne, une minorité *au-dessus* de la moyenne, mais la majorité *dans* la moyenne. Elle ajoute que les sondages sur lesquels s'appuie le travail en cours n'étaient pas exempts de biais et que leurs résultats ne devraient pas servir de base incontestable à une réorganisation majeure du modèle unique de FACE. La direction rappelle toutefois que l'exercice est obligatoire d'un point de vue légal et qu'on ne peut donc aucunement s'y soustraire et que des mesures qui aident les élèves en difficulté ne nuisent pas aux autres. Elles évitent que les difficultés apparaissent ou s'intensifient.

Un parent s'interroge sur ce qui sera présenté aux parents lors de la soirée du 28 et demande que la direction envoie aux inscrits le guide « *Gestion axée sur les résultats* » au sujet du projet éducatif, de sorte qu'ils puissent s'informer sur l'angle des discussions.

La présidente demande que le Comité Projet éducatif inclue un ou des représentants de parents et d'élèves. La direction va amener cette demande à la prochaine rencontre du comité. La présidente demande aussi que ce comité fasse un retour régulier au Conseil d'Établissement afin d'assurer la transparence du processus.

6.h. Éducation à la sexualité

La direction explique que la EMSB requiert une résolution formelle de l'adoption du programme d'éducation à la sexualité, ce qui avait été omis lors de la dernière rencontre, où il avait été présenté. Le programme est donc proposé par Geneviève Dodin, secondée par Lise Leblanc. Pas d'opposition, adopté.

7. Affaires courantes du CÉ

7.a. Affectation du budget du CÉ

- Projet en mémoire de Geneviève Bergeron : le contact n'a pas encore pu être établi avec la famille. L'assemblée favorise un projet collaboratif pour l'année anniversaire plutôt qu'une bourse annuelle.
- Plusieurs membres favorisent l'attribution d'une partie de la somme totale (650\$) à la fête des bénévoles en fin d'année.
- Un parent souligne que le milieu manque d'occasions pour se retrouver dans un cadre festif, comme par ex. le Facetival à la rentrée. Pourquoi ne pas organiser quelque chose en fin d'année ?
- Une proposition a aussi été faite pour une activité ludique parent/enfant du type danse. Étant donné que c'est un nouvel art à l'école, on pourrait organiser un cours démonstratif de ce qui se fait maintenant à l'école.

La réflexion continue jusqu'au prochain CÉ.

7.b. Sélection des membres du Comité de Vigie (CVF)

La présidente rappelle que les membres du CVF ont été choisis par le CÉ en début d'année 2017/2018 suite à un appel à candidatures, et que cette procédure devrait être respectée lorsqu'un membre actif se désiste. En début d'année 2018/2019 un nouveau membre a été intégré au Comité sans consultation des ancien-ne-s candidat-e-s. Elle propose une résolution allant dans ce sens, en soulignant que, sans remettre en cause la qualité du travail du CVF ni celle de la nouvelle recrue, ce type de décision nuit à la perception du CVF par les membres de la communauté.

Les membres présents du CVF reconnaissent le bien-fondé de la critique, mais insistent sur le besoin d'intégrer des personnes impliquées dans l'école et qui en connaissent bien les rouages : après 1 an de travail, il est irréaliste de penser qu'on peut intégrer quelqu'un du jour au lendemain, dans un dossier aussi complexe. La direction abonde dans le même sens : la composition du CVF à son Année 1 d'existence répondait aux besoins évalués au moment de sa constitution ; sa composition ultérieure, maintenant que le travail avance, est forcément différente. On peut par exemple faire venir des parents ponctuellement, sur la base de leur expertise professionnelle, pour avoir un éclairage particulier : cela a été le cas avec Nicolas Lavoie en juin 2018.

Les membres du CVF proposent donc la contre-résolution suivante :

Résolution 20190122-002

Lorsque le Comité de Vigie de FACE (CVF) a connaissance du désistement de l'un de ses membres, il en propose un nouveau, choisi par cooptation, à l'assemblée du Conseil d'établissement.

Proposé par Geneviève Dodin, secondé par Joe Cacchione. Adopté à l'unanimité.

Ainsi la nomination d'Anne-Karine Tremblay au CVF à l'automne 2018 est-elle entérinée.

7.c. Règles de conduite des membres du CÉ

Dans la mesure où tout est déjà établi dans les règles de Régie interne du CÉ, ce point est rendu caduc. La présidente rappelle aux membres du CÉ de les parcourir pour information.

8. Rapport de la direction

- Il fait froid ! La direction enverra un rappel aux parents de munir leurs enfants de chandails suffisants, car la température est parfois aussi basse que 12 degrés Celsius dans certains locaux de l'école.
- Détecteur de monoxyde de carbone : comme la plupart des écoles, FACE n'est pas munie. Ils seront installés progressivement au cours des prochaines semaines, en respect de la demande ministérielle.
- Changements de ratios : impacts encore inconnus, information à venir.
- Consultations citoyennes en cours : offre de services au secondaire et frais scolaires.
- Horaires 2019-2020 : la réflexion se poursuit, les impacts seront mesurés d'ici la prochaine rencontre du CÉ. Un parent suggère de s'inspirer de l'horaire de l'école secondaire d'Anjou, un horaire rotatif qui permet d'après lui de maximiser les conditions de réussite académique tout en permettant la coexistence avec un programme particulier.

- Enseignement du français langue seconde au volet EMSB : une rencontre est prévue prochainement avec les interlocuteurs de la EMSB afin de réfléchir aux correctifs à apporter.

Un parent et une enseignante demandent où en sont les discussions initiées sur le renouvellement du statut de l'école : la direction explique qu'il y a eu changement de personnel aussi bien du côté EMSB que du côté CSDM, ce qui nécessite de réexpliquer la demande et de recommencer le processus.

9. Rapport des autres membres

9.a. Présidente

Rien à signaler.

9.b. Conseil des élèves

Le film présenté en après-midi du dernier jour de classe avant les vacances de Noël a été apprécié par les plus jeunes (secondaire 1 et 2) mais les plus vieux ont généralement quitté l'école : le Conseil estime qu'il faudrait à l'avenir séparer les groupes et proposer deux activités dans ce genre de situation.

Pour la St-Valentin, on projette à nouveau la campagne de Bisous qui financera le Bal des Finissants en juin. Vente de gâteaux et danse pour l'ensemble des élèves du secondaire sont aussi envisagés.

9.c. Enseignants

Les enseignantes présentes annoncent que, en accord avec la direction, s'est tenu une première rencontre du personnel EMSB de l'école, où les discussions actuelles autour du projet éducatif, grille horaire, etc., ont pu être explicitées. Elles se réjouissent de cette possibilité qui leur permet de mieux communiquer avec leurs collègues dans la mesure où la collaboration entre le CPEPE et le Staff Council ne fonctionne pas bien.

Elles réitèrent que les inquiétudes sont très vives au sein de l'équipe d'enseignement quant aux changements en cours et annoncés.

9.d. Service de garde

La technicienne informe que seuls 5 enfants sont inscrits pour la semaine de relâche, pour laquelle FACE n'est pas un point de service : ils iront donc dans d'autres écoles.

Elle se réjouit par ailleurs de la participation des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année du primaire fréquentant le service de garde à la création d'un timbre pour Postes Canada : 70 participations, 6 bourses décernées dont une de 250\$ à la gagnante. Celle-ci a finalement dû refaire un dessin différent car l'organisation de Postes Canada s'était trompée de thématique... (rires)

9.e. Professionnels non enseignants

En l'absence d'un représentant élu, ce point est passé.

9.f. Comité de parents CSDM

Le parent élu au CP se trouve en ce moment-même à une rencontre du CP, ce point est donc remis.

9.g. Comité de parents EMSB

La représentante n'a pas pu se rendre à la dernière rencontre.

9.h. Comité de Vigie

Le comité travaille actuellement sur un document de synthèse (« mémoire ») qu'il pourra remettre à la SQI lorsque celle-ci aura officiellement été mandatée par le gouvernement pour le dossier de la délocalisation.

Deux membres du CVF ont tout récemment rencontré l'attaché politique responsable des dossiers d'éducation au cabinet du premier ministre. Il a indiqué qu'une annonce gouvernementale viendrait prochainement au sujet de FACE. Elles ont donc pu expliquer, en amont de cette annonce, la complexité du milieu et son besoin de trouver un lieu unique (ou deux lieux très rapprochés) pouvant accueillir l'ensemble de la population de FACE sans mettre en péril l'organisation scolaire. Cela devra donc se faire hors des bâtisses scolaires existantes puisqu'il est établi qu'aucune n'est assez vaste, même en séparant l'école entre primaire/secondaire. Il a fait preuve d'une grande ouverture quant à l'identité et aux besoins spécifiques de notre milieu, qui coïncideraient avec les priorités que le nouveau gouvernement souhaite donner au milieu de l'éducation.

Le contact est établi pour la suite des choses.

9.i. OPP

Le sondage aux parents pour déterminer leur intérêt dans l'allocation du budget « Formation » du CÉ est prêt et partira sous peu.

9.j. Fondation

La vente des enregistrements des concerts de Noël a dépassé toutes les attentes grâce à la disponibilité des formats numériques et une meilleure organisation de la campagne de publicité. Une toute nouvelle infolettre est en préparation, qui permettra de mieux communiquer aux parents ce que réalise la Fondation.

On souligne à grands traits l'excellente contribution de la présidente de la Fondation, Catherine Vidal, qui depuis 2017 fait feu de tout bois pour trouver des idées de projets, de subventions, de personnes à contacter, et ne manque pas d'ambition en plus de multiplier les canaux de communication vers les enseignants : un vent de fraîcheur, d'énergie et de leadership extrêmement bienvenu !

La direction reconnaît que les feuillets de paiement des inscriptions pour 2019/2020 ne comportaient pas la note prévue par la Fondation. Ce sera corrigé pour la prochaine fois.

9.k. Sous-comité Bilinguisme

Le sondage à envoyer aux parents EMSB au sujet d'un passage de « Core English » à « Bilingue » pour le secondaire à l'école est en préparation.

9.l. Sous-comité Promotion du secondaire

La vidéo est presque prête, elle sera envoyée aux membres du CÉ, sous embargo, vers la fin de février après approbation de la présidente du CÉ (également enseignante en cinéma). On souligne qu'un projet entamé en septembre avec Réal Heppelle (filmer la vie étudiante via prêt de matériel par le collègue André-Grasset) a été mis sur la glace, mais on tâchera de trouver des façons de le faire fonctionner tout de même. Une représentante des élèves suggère de le faire avec les élèves de 11F1 et 11F2 qui suivent tous le cours Arts & multimédia.

10. Affaires diverses

Les points suivants sont remis à une séance subséquente :

- 1- Photographie scolaire
- 2- T-shirt d'éducation physique
- 3- Ouverture des portes le matin

11. Levée de la séance

À 20h48, l'ODJ étant épuisé, et pour une fois dans les temps, la présidente décrète la levée de la séance. Prochaine rencontre le mardi 26 février 2019 à 18h30.

Geneviève Dodin
25 janvier 2019

ANNEXE A
SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018

No	Action	Responsable	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 07/11 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	Fait
2.	Établir une liste des traditions FACE à transmettre à la direction	Sheena Bassani	En cours
3.	Présenter les entrevues filmées des Anciens une fois le montage terminé	Joe Cacchione	En cours
4.	Faire circuler aux membres du CÉ les critères d'admissibilité de demandes de financement soumises à la Fondation.	Sheena Bassani	À faire
5.	Soumettre des propositions réalistes en plus de la pétition visant à passer à des ustensiles et vaisselle réutilisables à la cafétéria.	Conseil des élèves	En cours
6.	Préparer un formulaire de plainte et dénonciation de cas d'intimidation, et le mettre à disposition au bureau 105 et au futur café étudiant.	Stéphany-Pascale Gauthier	Fait
7.	Vérifier que les dates des CÉ 2018/2019 ont été publiées sur le site web de l'école	Direction	Fait
8.	Proposer un paragraphe de Règles de conduite pour l'ajouter aux Règles de régie interne du CÉ	Geneviève Courcy	Caduc
9.	Proposer des allocations du budget du CÉ (1050\$ en tout)	Tous	En cours
10.	Organiser une présentation aux parents des résultats de l'analyse de situation (Projet éducatif)	Direction	Fait
11.	Obtenir les coordonnées de Julie-Andrée Marcoux pour travailler sur le projet de réduction du plastique à la cafétéria	Geneviève Courcy	Fait
12.	Fournir la documentation en anglais sur Vers le Pacifique aux enseignants EMSB	Direction adjointe EMSB	En cours
13.	Apporter les corrections demandées au MESA avant l'envoi	Direction adjointe EMSB	Fait
14.	Envoyer la résolution 20181212-001 à Scholastic et indiquer que l'école ne poursuivra pas si le contenu du catalogue ne revient pas aux livres exclusivement	Direction	Fait
15.	Acheminer une lettre d'information sur le contenu des cours d'éducation sexuelle aux parents, selon le niveau de leur enfant	Direction	Fait
16.	Obtenir une mise à jour de l'Acte d'établissement de l'école	Direction	Fait
17.	Contacteur la famille Bergeron pour un geste en mémoire de Geneviève Bergeron en décembre 2019	Fondation	En cours
18.	Acheminer les questions relatives au budget de l'école à la direction	Tous	En cours



19.	Vérifier que le service de garde distribue adéquatement les badges visiteurs aux parents qui pénètrent dans l'école	Direction	Fait
20.	Contacter les candidats au CVF qui n'avaient pas été retenus en 2017/2018 pour sonder leur intérêt à s'impliquer	Geneviève Dodin	Réflexion sur la procédure
21.	Fournir les chiffres et données demandées pour permettre une appréciation éclairée de la situation financière des équipes sportives de FACE	Jacques Archambault	Fait
22.	Envoyer le guide « Gestion axée sur les résultats », relatif à la révision du Projet éducatif, à tous les membres du CÉ	Simon Laroche	Fait
23.	Sonder les parents sur le type de formation qu'ils souhaiteraient avoir via le budget de formation du CÉ	OPP	En cours
24.	Envoyer un sondage aux parents EMSB pour déterminer l'appui à une demande de modification du curriculum pour passer de « Core English » à « Bilingue »	Comité bilinguisme	En cours